



Objet : Prestations de service – cours d'anglais dans les écoles d'Olette

Le Président,

VU la délibération du Conseil Communautaire en date du 14 octobre 2021 reçue en Sous-Préfecture le 16 novembre 2021 par laquelle le Conseil Communautaire a donné, par délégation, pour la durée du mandat à son Président certaines attributions et notamment prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres ainsi que toute décision concernant leurs avenants, lorsque les crédits sont inscrits au budget ;

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, articles L.5211-2, L.5211-9 et L.5211-10 ;

VU l'article L2123-1 du Code de la Commande Publique ;

VU que les élèves de l'école d'Olette bénéficient de cours d'anglais ;

VU le devis proposé par Madame Susan RAMOND, intervenante en anglais, dans les écoles d'Olette pour l'année scolaire 2021/2022 ;

Considérant qu'il convient d'établir une convention de prestations de services pour les élèves des écoles d'Olette.

DÉCIDE

Article 1 : De procéder à la signature de la convention de prestations de services pour les élèves des écoles d'Olette pour l'année scolaire 2021/2022 avec Madame Susan RAMOND, intervenante en anglais, 6 Carrero de la Clau Major, 66500 TAURINYA.

Article 2 : Dit que les prestations de services s'étendent sur 2 mois, du 7 mars au 22 avril pour l'année scolaire 2021/2022, le coût pour deux séances de 45 minutes étant de 25 €. Le montant des prestations s'élève à :

25 € x 7 semaines = 175 €

Article 3 : Dit que les crédits sont inscrits au budget.

Article 4 : Dit que la présente décision sera transmise à Monsieur le Sous-Préfet, Madame la Comptable Public Assignataire et aux intéressés.

Fait à Prades, le 04/07/2022.

Le Président,

Jean-Louis JALLAT.



DEVIS

Nom : Ecole Maternelle et Primaire d'Olette

Adresse : rue de la Libération, 66360, Olette

Téléphone : 04 68 97 03 31

Cours : 1 séance de 45 minutes par semaine en maternelle
1 séance de 45 minutes par semaine en primaire

Dates : Du 7 mars 2022 au 22 avril 2022

Montant : 25 euros pour 2 séances de 45 minutes

Soit 7 x 25€

TOTAL : 175€

Date du devis : 8 novembre 2021

Prades le, 04 JUIN 2022
Bon pour accord,

Susan RAMOND
6 Carrero de la Clau Major
66500
TAURINYA
06 46 50 58 34
04 68 96 08 31
RAMONDMS@aol.com

Le Président,
Jean-Louis JALLAT



Numéro de SIRET : 44987577200013